FILLEUL, ED.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1022 borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, faisant face à la rue Espagne.

FILLEUL, ED.
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 601 borné par les rues Désirée, Villeré, Elmire et Urquhart; les dits lots font face à la rue Désirée.

FISHER, JACOB F.—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 510, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds.

FRIDING, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets Nos. 2891 et 2891 bornés par les Champs Elysées, les rues Marigny, Mandeville, Pélopidas et Livingston, les dits lots font face aux Champs Elysées.

FILLANDEAU, J. J. B.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 598 borné par les rues Désirée, Villeré, Elmire et Urquhart, mesurant 186 pieds de face à la rue Désirée sur une profondeur de 120 pieds.

FITZPATRICK, JAMES—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 821 borné par les rues Gordon, Monroe, Prosper et Solidelle.

FITZPATRICK, JAMES—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 832 borné par les rues Tricou, Hancock, Joséphine et Solidelle.

FYE, JOHN—
Taxe de 1883, montant à 30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly et les terres de prairies.

FOUCHE, M'ME J. JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à $13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Esplanade, Paix et Royale, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 155, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

FOUCHE, M'LLE MARIE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Lot et Magistrat, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1377, le dit lot No. 8 mesure 64 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

FLORANCE, P. JACOB—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 741, le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 116 pieds.

FORTIER, V'VE H.—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Colombus, Kerlerec et Derbigny, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 52, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues Roman et Colombus.

FORSTALL, V'VE HENRY—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Paix, Dauphine, Union et Royale, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 158, le dit lot No. 21 mesure 45 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

FOS, BLAIZE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Vertu et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 1330, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

FORNEY, M. C.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1360 borné par les rues Broad, Onzaga, D'Abadie et l'allée Rousselin, mesurant 68 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 105 pieds.

FORTIN, MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets bornés par les rues Esplanade, Lepage, le Chemin de Gentilly et la Route St. Jean, désigné comme le lot No. 3 des îlets Nos. 1524 et 1529, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 114 pieds.

FONDAL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets bornés par les rues Esplanade, Lepage, le Chemin de Gentilly et la Route St. Jean, désigné comme le lot No. 11 des îlets Nos. 1524 et 1529, le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 128 pieds.

FOWLER, DAVID H.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la partie haute du Bayou St. Jean, désigné comme le lot No. 5 des îlets Nos. 1734 à 1770, mesurant 90 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 487 pieds.

FOUCHER, SUC. VICTOR—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 27, mesurant 80 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 300 pieds.

FOUCHER, SUC. VICTOR—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 28, le dit lot No. 28 mesure 180 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 840 pieds.

FOUCHE, GEO.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 379, le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 96 pieds.

FORTIER, OMER—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Washington, Remparts, Espagne et Robertson, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 643, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 168 pieds.

FLOGG, JOSEPHINE—
Taxe de 1882, montant à 3c
Taxe de 1883, montant à 3c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1383 borné par les rues Washington, Musique, Magistrat et Lot, faisant face à la rue Washington.

FORSTALL, CHAS. E.—
Taxe de 1882, montant à 3c
Taxe de 1883, montant à 3c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintres, Franklin, Magistrat et Lot, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 1385, faisant face à la rue Peintres.

FOULON, CHAS. V.—
Taxe de 1882, montant à 3c
Taxe de 1883, montant à 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 1388 borné par les rues Désirée, Lafayette, Magistrat et Lot.

FOX, JAMES—
Taxe de 1882, montant à 3c
Taxe de 1883, montant à 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1488 borné par les rues Désirée, Chasseurs, Lot et la Promenade Florida.

FLORY, HYPOLITE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg, mesurant 360 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 128 pieds.

FOURCHY, PAUL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 2518 borné par les rues Union, Français, Manuel et Beauregard, faisant face à la rue Union.

FORD, AUGUST—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Forstall, Reynes, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 119, le dit lot No. 12 mesure 26 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

FORESTER, M'ME ET J. VILLERE—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montegut, St. Claude, Remparts et Olouet, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 363, le dit lot No. 13 mesure 96 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 110 pieds.

FONTIN, PIERRE
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 456 borné par la rue Flood, l'avenue Caffin, les rues Marais et Urquhart.

FONCUBERTA, ANTOINETTE—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Port, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 130 pieds.

FOSDICK, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 720 borné par les rues Congrès, Elmire, Claiborne et Prosper, mesurant 341 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 30 pieds [illegible].

FOURAT, VALERIE C.—
Taxe de 1882, montant à 6c
Taxe de 1883, montant à 6c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les îlets Nos. 2 et 3 [illegible] bornés par les rues Deléry à Hendee, Bolivar et Fox.

FLEMING, M'ME M. F.—
Taxe de 1882, montant à .... [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets bornés par les rues Sixième, Lepage, Esplanade et la route St. Jean, désigné comme lot No. 31 des îlets Nos. [illegible], le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Sixième et Lepage.

FUYTAS, ANTOINE
Taxe de 1882, montant à 3c
Taxe de 1883, montant à 3c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 866 borné par les rues Lot, St. Poete, Solidelle et Joséphine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Louisa sur [illegible] le 115 pieds.

FYFFE, J.—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 477 borné par les rues Congrès, Elmire, Magistrat et Urquhart, le dit îlet No. 477 mesure 95 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 342 pieds.

GABRIEL, MADELEINE—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Kerlerec, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 267, le dit lot No. 16 mesure 39 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

GABRIEL, SALVADOR—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annette, St. Antoine, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 622, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

GALLAND, N. ET L. GUILBERT—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, St. Bernard, Lapeyrouze et Derbigny, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 765, le dit lot No. 1 mesure 165 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 197 pieds.

GARLAND, M'ME J. B.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 4 B de l'îlet No. 772, le dit lot No. 4 B mesure 30 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds.

GABRIEL, M'ME PIERRE—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Taxe de 1883, montant à 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Français, Prosper et Union, désigné comme le lot No. 7 de l'îlet No. 772, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 32 pieds.

GAUDET, A. A.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, St. Bernard, Nouvelle Orléans et Joséphine, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 880, le dit lot No. 5 mesure 42 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 160 pieds.

GALLAND, NOEL—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Onzaga, Lapeyrouze et Roman, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 896; le dit lot No. 9 mesure 120 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 117 pieds.

GARCIA, P.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouze, Onzaga, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 902, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 171 pieds.

GRAY, JOHN C. C.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets bornés par les rues Célestine, Nouvelle Orléans, Prieur et Aubry, désigné comme lot No. 13 des îlets Nos. 906 à 907, le dit lot No. 13 fait face à la rue Célestine.

GRAY, JOHN C. C.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carnot, Nouvelle Orléans, Virginie et l'avenue Londres, faisant face à la rue Carnot.

GRAY, JOHN C. C.—
Taxe de 1882, montant à 6c
Taxe de 1883, montant à 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 1321 borné par les rues Peintres, Arts, Vertu et Magistrat.

GARCIA, VALERIO—
Taxe de 1882, montant à $1 05
Taxe de 1883, montant à 1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets borné par les rues Célestine, O'Reilly, Prieur et Aubry, désigné comme lot No. 16 des îlets Nos. 906 et 907, le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 118 pieds.

GARBAU, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Libérale et Force, désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 1174, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Française sur une profondeur de 127 pieds.

GASREL, JOS.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Broad et l'allée Rousselin, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 1361, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 109 pieds.

GASREL, JOS.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Broad et l'allée Rousselin, désigné comme lot No 14 de l'îlet No. 1361, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 109 pieds.

GASREL, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Broad et l'allée Rousselin, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 1361, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 109 pieds.

GALLAY, V'VE JACQUES—
Taxe de 1882, montant à 75c
Taxe de 1883, montant à 75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Lot et Magistrat, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 1377, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 91 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

GALLAY, V'VE JACQUES
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Français, Lot et les Champs Elysées, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 1277, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 128 pieds.

GARIC, OSCAR—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1720 borné par les rues Castiglione, Nelson, Hosterre et le Chemin de Gentilly, le dit lot mesure 31 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 170 pieds.

GRAMMONT, SUC. HY.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 3037 borné par la rue Français, les Champs Elysées et les rues Pélopidas et Livingston, faisant face à la rue Français.

GRAMMONT, HY.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 3228 borné par les Champs Elysées, les rues Français, Léonidas et Stephen Gérard, les dits lots font face aux Champs Elysées.

GAGE, ANNIE—
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 36 sur la partie inférieure du Bayou St. Jean.

GAULON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annette, Génie, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1025, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Annette et Génie.

GAST, FREDERICK—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 279, le dit lot No. 24 mesure 29 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 131 pieds.

GRAY, PHILIP—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, St. Bernard, Galvez et Miro, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1048, le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 98 pieds.

GRAY, PHILIP—
Taxe de 1882, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, St. Bernard, Galvez et D'Abadie, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1048, le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 98 pieds.

GADEL, JOS.—
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Broad et l'allée Rousselin, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 1360; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 109 pieds.

GADEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Broad et l'allée Rousselin, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 1361; les dits lots mesurent chaque 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 109 pieds.

GARCIA, M'ME ANNA—
Taxe de 1882, montant à 36c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets Nos. 1734 et 1770, sur la partie supérieure du Bayou St. Jean; les dits lots mesurent 30 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 273 pieds.

GALLATAS, VINCENT—
Taxe de 1882, montant à $10 20
Taxe de 1883, montant à 10 20
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1565 borné par les rues Esplanade, Cass, Houston et le Bayou St. Jean, mesurant 75 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 509 pieds.

GRAYER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Decatur et Chartres, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 7, le dit lot No. 5 mesure 23 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 85 pieds.

GABRIEL, M'ME WM.—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Taxe de 1883, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Musique, Washington et Urquhart, désigné comme le lot No. 20 de l'îlet No. 480, le dit lot No. 20 mesure 116 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 116 pieds.

GAB, N.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Claiborne, Robertson et Mandeville, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 641, le dit lot No. [illegible] mesure 39 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 96 pieds.

GAB, FRED.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Claiborne, Robertson et Mandeville, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 641, le dit lot No. [illegible] mesure 33 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds formant l'encoignure des rues Marigny et Claiborne.

GALLES, PAUL—
[illegible]

GALLEL, PAUL—
[illegible]

GRAVIER, PETER—
[illegible]

GLADY, [illegible]—
[illegible]

GRAY, [illegible]—
[illegible]

GARION, [illegible]—
[illegible]

GALE, [illegible]—
[illegible]

CANDELL, [illegible]—
[illegible]

GARE, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à 6c
Taxe de 1883, montant à 6c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues [illegible], Poland, Dauphine [illegible] faisant face à la rue [illegible] sur une profondeur de 127 pieds.

GERARD, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Taxe de 1883, montant à 2 10
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1288 borné par les rues Français, Union, Force et Vertu, les dits lots mesurent 160 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

GLEASON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Vingt-quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

GERMAIN, M'ME LEMUEL—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg, les dits lots font face aux Champs Elysées.

GERDES, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Lot, Marigny et Magistrat, désignés comme les lots Nos. 29 et 30 de l'îlet No. 1579, les dits lots Nos. 29 et 30 mesurent 64 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds, formant l'encoignure des rues Mandeville et Lot.

GERARD, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Chartres, désignés comme les lots Nos. 1, 20 et 21 de l'îlet No. 80, les dits lots Nos. 1, 20 et 21 mesurent 108 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 117 pieds et forment l'encoignure des rues Hancock et Delaronde.

GERMAN ST. PAUL CHURCH—
Taxe de 1882, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Chartres, désigné comme le lot No. 18 de l'îlet No. 136, le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds.

GERARD, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Ferdinand, Port et Dauphine, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 254, le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 100 pieds.

GERARD, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Pauline, Marais et Urquhart, désignés comme les lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 435, les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 342 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds.

GERARD, AUGUSTE
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Urquhart et Villeré, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'îlet No. 530, les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 96 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 98 pieds.

GEIPERT, BARTH.—
Taxe de 1883, montant à $3 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Barthelemy, Jeanne et Remparts, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Claude et Barthelemy.

GARNER, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à 48c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Gamory, Bourgogne et Remparts, désigné comme le lot No. 11 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 101 pieds.

GRELLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 781 borné par les rues Peintres, Lafayette, Prosper et Solidelle.

GRELLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 675 borné par les rues Peintres, Franklin, Joséphine et Solidelle.

GRELLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme le lot No. [illegible] du Chemin de Gentilly, [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

[illegible]R, PETER—
Taxe de 1882, montant à 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1386 borné par les rues Congrès, Elmire, Vertu et Magistrat, [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 95 pieds.

[illegible]RIE, CHAS. JR.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Port et Urquhart, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 519, le dit lot [illegible] 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 100 pieds.

[illegible] L, V'VE ANT.—
Taxe de 1883, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 284, le dit lot No. [illegible] mesure 6[illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 95 pieds, [illegible] l'encoignure des rues Bourgogne et [illegible].

[illegible] M'ME S. A.—
[illegible]

[illegible] DAT, M'ME FRANCOIS—
[illegible]

GIROD, ANT.—
[illegible]

GRIFFIN, ETIENNE—
[illegible]

GRIFFIN, ETIENNE—
Taxe de 1882, montant à $2 70
Taxe de 1883, montant à 2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Liberté, Français et Force, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 1174, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

GIROD, F. P.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1500 borné par les rues Havane, Lot, Espérance et [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Havane et Lot.

GIRAULT, AZELIE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouze, Onzaga, White et Dupré, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1562, le dit lot No. 6 mesure 38 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 120 pieds.

GIOVANI, GUSTAVE ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fortin à Maurepas, Encampement et Sauvage, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1546; le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 75 pieds.

GIRARDEY, M'ME CAMILLE E.—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

GIRARDEY, M'ME CAMILLE E.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2507 borné par les rues Bruxelles, Manuel, Beauregard et l'avenue Paris.

GRINER, IGNACE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 29, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, le dit lot No. 29 mesure 50 pieds de face au dit bayou sur une profondeur de 150 pieds.

GRILLIER, JOS.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 781 borné par les rues Peintres, Lafayette, Franklin, Prosper et Solidelle; le dit îlet No. 781 mesure 320 pieds de face à la rue Peintres sur une profondeur de 300 pieds.

GRAVLEY, [illegible]—
Taxe de 1883, montant à .... $1 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lot No. 3 du côté gauche du Chemin de Gentilly; le dit lot No. 3 mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

GRIFFIN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 883, dit le lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GRILLIER, FELIX—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par la rue Marigny, les Champs Elysées et les rues Célestine et Joséphine, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 914, le dit lot No. 15 mesure 15 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GIQUEL, M'ME J. B.—
Taxe de 1882, montant à $5 40
Taxe de 1883, montant à 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Dauphine, Louisa et Royale, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 172, le dit lot No. 7 mesure 63 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 118 pieds, formant l'encoignure des rues Piété et Dauphine.

GIQUEL, MARIE L.—
Taxe de 1883, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Remparts, Piété et St. Claude, désigné comme le lot No. 1 de l'îlet No. 361, le dit lot No. 1 mesure 57 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds, formant l'encoignure des rues Louisa et Remparts.

GIROD, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 532 borné par les rues Poland, Lesseps, Villeré et Robertson, le dit îlet No. 532 mesure 277 pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de 341 pieds.

GIROD, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 601 borné par les rues Elmire, Désirée, Villeré et Robertson, faisant face à la rue Elmire.

GIROD, FRANCIS—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux lots et demi de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 612 borné par les rues St. Ferdinand, Frasse, Villeré et Robertson, mesurant 80 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 120 pieds.

GOURDAIN, M'ME J. V.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Colombus, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 487, le dit lot No. 13 mesure 64 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 120 pieds.

GOURDAIN, M'ME J. V.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Colombus, Laharpe, St. Bernard, Villeré et Marais, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 491, le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de 114 pieds.

GOURDAIN, M'ME J. V.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 52 A borné par la rue Levée et les terres Jourdan du côté des bois, à [illegible] arpent sur une profondeur de 40 arpents.

GRELLA, [illegible]—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Génie, St. Antoine, Bagatelle et Célestine, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1020, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 128 pieds.

GLEBER, PETER—
Taxe de 1883, montant à 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1380 borné par les rues Congrès, Elmire, Vertu et Magistrat, les dits lots mesurent 340 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 65 pieds.

GOUTZ, JNO. I.
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Génie, Bagatelle, et Célestine, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1030, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

GOTTSCHALK, ED.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Vertu, Union et Magistrat, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1331, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Vertu.

GODAT, HY. ALLEN
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1340 borné par les rues Aubry, D'Abadie, Rochebl[illegible] et Bourgogne, les dits lots mesurent 27 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 306 pieds.

GOTTSCHALK, EDW.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1502 borné par les rues Lot, St. Antoine, Annette et Espérance, les dits lots mesurent 181 pieds de face à la rue Lot sur une profondeur de 120 pieds.

GOUDENE, F'COIS—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et Espérance, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1508, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 110 pieds.

GOUDENE, F'COIS—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et Espérance, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1508, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 110 pieds.

GOUDENE, F'COIS—
Taxe de 1892, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1508 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et Espérance, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 110 pieds.

GOVAN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 1790 borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Agriculture et Abondance.

GOVAN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à 40
Taxe de 1883, montant à 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2[illegible] borné par les rues Arts, Musique, Bienfaisance et Humanité.

GOODWIN, EDWARD L.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Joséphine, Piété et Joséphine, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'îlet Nos. 840, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 105 pieds, formant l'encoignure des rues Louisa et Joséphine.

GROSCH, DAVID—
Taxe de 1882, montant à 30
Taxe de 1883, montant à 3c
Une partie d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1082 borné par les rues Manuel, Convent, Industrie et la Promenade Florida.

GUIBERT, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $3 40
Taxe de 1883, montant à 3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Marais et Urquhart, désigné comme le lot No. 5 de l'îlet No. 480, le dit lot No. 5 mesure 15 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds.

GRAMMONT, H.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 314 borné par les rues Bourgogne, Remparts, l'avenue Caffin et les terres Howell, mesurant 33 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 140 pieds.

GUDRAUX, ALEX.—
Taxe de 1883, montant à $3 40
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Poete, St. Ferdinand, Villeré et Robertson, désignée comme la partie du lot No. 6 de l'îlet No. 607, la dite partie du lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Poete sur une profondeur de 77 pieds.

GUTIERREZ, ALF. A.—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Bagatelle, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 490, le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 100 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes intérêts et frais dus par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

CHAS. CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes Pour Taxes d'Etat

DE

PROPRIETES FONCIERES.

ETAT DE LA LOUISIANE vs LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressée par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales pour les ventes judiciaires, commençant à onze heures a. m., SAMEDI, le [illegible] jour de Mars, A. D. 1885, et continuant chaque jour ensuivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci dessus, du [illegible] jour de Decembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de un pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais et dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit :

WALLIS, TAYLOR—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1302 borné par les rues St. Antoine, Annette, Magistrat et Vertu, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

WALLIS, TAYLOR—
Taxe de 1882, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1302 borné par les rues St. Antoine, Annette, Magistrat et Vertu, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

WARD, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Lot et Espérance, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1500, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

WASHINGTON, V'VE C.
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, D'Abadie, Onzaga et White, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1515, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 108 pieds.

WALKER, M'ME A. W.—
Taxe de 1882, montant à $3 9
Taxe de 1883, montant à 3 9
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1500 borné par les rues Maurepas, Florida Swamp et Sauvage, mesurant 60 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 150 pieds.

WALKERT, V'VE J.
Taxe de 1882, montant à $7 2
Taxe de 1883, montant à 7 2
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

WASHBURN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à $1 2
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

WALSH, JAS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 222 borné par les Champs Elysées, les rues Français, Léonidas et Stephen Gérard faisant face aux Champs Elysées.

WALSH, JAS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les Champs Elysées, les rues Français, Léonidas et Virginia, les dits lots font face au chemin Gentilly.

WALSH, JOHN—
Taxe de 1883, montant à .... $1 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg, faisant face au chemin de Gentilly.

WAGNER, J. C.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 644, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 136 pieds.

WASHINGTON, COLOMBUS—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Espagne, Mandeville et Prosper, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 778, le dit lot No. 9 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 117 pieds.

WALKER, A. M.
Taxe de 1882, montant à .... [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets bornés par les rues Forstall, Delaronde, Reynes, [illegible] et Chartres, désigné comme lot No. 10 des îlets Nos. 46 et 47, le dit lot No. 10 mesure 71 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 113 pieds.

WALKER, A. M.—
Taxe de 1882, montant à .... $[illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Forstall, Peters, Reynes et Delaronde, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'îlet No. 47, les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent 23 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 106 pieds, formant l'encoignure des rues Forstall et Reynes.

WAPLES, RUFUS—
Taxe de 1882, montant à .... $7 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 7 [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Dauphine, Elmire et Royale, désignés comme lots Nos. 4 à 8 de l'îlet No. 75; les dits lots mesurent 229 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Congrès et Dauphine.

WAPLES, RUFUS—
Taxe de 1882, montant à .... $1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Royale, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1[illegible], le dit lot No. 10 mesure [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

WAPLES, RUFUS—
Taxe de 1882, montant à .... $1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Robertson, Désirée et Claiborne, désignés comme lots Nos. 1 à 7 de l'îlet No. 657, les dits lots mesurent 160 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Elmire et Robertson.

WARBOURG ET FOSTER—
Taxe de 1882, montant à .... $1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 434 borné par les rues Gordon, Monroe, St. Claude et Marais, mesurant 312 pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de 280 pieds.

WARNER, J. L.—
Taxe de 1882, montant à 6c
Taxe de 1883, montant à 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible]7 borné par les rues Gordon, Benton, [illegible] et Génie.

WARNER, J. L.—
Taxe de 1882, montant à 6c
Taxe de 1883, montant à 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 978 borné par les rues Adams, [illegible], Célestine et Génie.

WARTHING, SUC. WM.—
Taxe de 1883, montant à 9c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Poland, Lesseps, Célestine et Génie, les dits lots font face à la rue Poland.

WASHINGTON, EUGENE K.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Olouet, Louisa et Marais, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 465, le dit lot No. 22 mesure 47 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 11[illegible] pieds.

WESTBURG, JOSEPHINE—
Taxe de 1882, montant à .... $[illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet bornée par les rues Claiborne, St. Bernard, Annette et Robertson, désigné comme lot No. 23 des îlets Nos. 633 et 634, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 96 pieds.

WEBER, NICH.—
Taxe de 1883, montant à .... $[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Solidelle et Joséphine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 130 pieds, formant l'encoignure des rues St. Bernard et Solidelle.

WESTLEY, M'ME JOHN—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, Onzaga, D'Abadie et Galvez, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1047, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 115 pieds.

WEYSHAM, EDW.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1177 borné par les rues St. Antoine, Annette, Libéral et Force, faisant face à la rue St. Antoine.

WEBER, ANT.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1179 borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libérale, St. Bernard et Force, faisant face à la rue Nouvelle Orléans.

WHEELER, GEO.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1516 borné par les rues Duels, Nouvelle Orléans, St. Bernard et Espérance, mesurant 53 pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 130 pieds.

WEBER, CAROLINE—
Taxe de 1883, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 268, le dit lot No. 29 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 130 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

CHAS. CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.